

PROVINCE DU QUÉBEC
VILLE DE BEACONSFIELD

RÈGLEMENT BEAC-160

RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 333 040,35 \$ POUR DES HONORAIRES PROFESSIONNELS (INGÉNIEURS ET ARCHITECTES) POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF DE BEACONSFIELD

Adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal
tenue le XX XXX 2024

RÈGLEMENT BEAC-160

RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 333 040,35 \$ POUR DES HONORAIRES PROFESSIONNELS (INGÉNIEURS ET ARCHITECTES) POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF DE BEACONSFIELD

À la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le lundi XX XXX 2024 à 20 h;

ÉTAIENT PRÉSENTS : Son Honneur le maire Georges Bourelle et les conseillers Dominique Godin, Martin St-Jean, Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss et Peggy Alexopoulos

ATTENDU QUE l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme d'immobilisations de la Ville;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le XX XXX 2024;

Sur motion donnée par le conseiller XXX, appuyée par le conseiller XXX et RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ :

LE CONSEIL DE LA VILLE DE BEACONSFIELD DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1: Le Conseil est autorisé à effectuer des dépenses pour des honoraires professionnels (ingénieurs et architectes) pour la préparation des plans et devis, concernant des travaux de rénovation et mise aux normes du Centre récréatif de Beaconsfield selon les estimations détaillées du coût des travaux préparés par Marie-Claude Desrochers, ing. Directrice des travaux publics et Frédéric Gauthier, chef de section – projets, en date du 15 février 2024, le tout tel que décrit aux annexes A, B, C du présent règlement.

ARTICLE 2: Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 333 040,35 \$, incluant les frais, les taxes et autres dépenses incidentes et imprévues, aux fins du présent règlement.

ARTICLE 3: Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 333 040,35 \$ sur une période de vingt (20) ans.

ARTICLE 4: Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.

Cette taxe sera prélevée de la manière et aux dates fixées pour le prélèvement de la taxe foncière générale.

ARTICLE 5: S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6: Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 7: Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

MAIRE

GREFFIÈRE



ANNEXE "A"

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. BEAC-160

HONORAIRE PROFESSIONNEL (INGÉNIEURS ET ARCHITECTES) POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF DE BEACONSFIELD

ANNEXE	DESCRIPTION DES TRAVAUX	MONTANT TOTAL
B	Proposition de services pour l'accompagnement durant la conception de réfection et mise aux normes	100 000,00 \$
C	Services professionnels pour la préparation de plans et devis pour la rénovation et mise aux normes (CBTEC Inc.)	1 920 188,85 \$

SOUS-TOTAL : 2 020 188,85 \$

CONTINGENCES (10 %) : 202 018,89 \$

TAXES NETTES (4,9875 %) : 110 832,61 \$

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : 2 333 040,35 \$

MONTANT TOTAL DU RÈGLEMENT : 2 333 040,35 \$

PRÉPARÉ PAR :



Frédéric Gauthier, chef de section - projets



Date

APPROUVÉ PAR :



Marie-Claude Desrochers, ing., Directrice des travaux publics



Date



ANNEXE "B"

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. BEAC-160

Proposition de services pour l'accompagnement durant la conception de réfection
et mise aux normes

PRÉPARÉ PAR :

Frédéric Gauthier, chef de section - projets

2024/02/15
Date

APPROUVÉ PAR :

Marie-Claude Desrochers, ing., Directrice des travaux publics

2024/02/15
Date

Annexe B – Règlement d'emprunt BEAC-160

Proposition de services pour l'accompagnement durant la conception de réfection et mise aux normes, notamment :

- Suivi avec les professionnels sur les besoins et attentes de la Ville au moment de la conception des plans et devis
- Support technique dans les étapes de livrables des plans et du devis
- Identification des besoins présentés dans le PFT

Le coût des honoraires reste à déterminer pour les services à rendre. Ci-après un estimé basé sur une offre de services professionnels qui nous a été transmise. Ces heures pourront varier en fonction des besoins de la Ville.

Estimé d'honoraires professionnels

Ressources	Taux horaire/h	Nombre d'heures approx.	Total
Ingénieur sénior	135 \$	520	70 200
Clérical	65 \$	450	29 250
		Total	99 450 \$
		Estimé – Annexe B	100000 \$

* Montants avant taxes



ANNEXE "C"

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. BEAC-160

Services professionnels pour la préparation de plans et devis pour la rénovation
et mise aux normes (CBTEC Inc.)

PRÉPARÉ PAR :

Frédéric Gauthier, chef de section - projets

2024/02/15
Date

APPROUVÉ PAR :

Marie-Claude Desrochers, ing., Directrice des travaux publics

2024/02/15
Date



BEACONSFIELD

BORDEREAU - SOMMAIRE

APPEL D'OFFRES NO 23-SP-184

TITRE : SERVICES PROFESSIONNELS (INGÉNIEURS ET ARCHITECTE) POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF DE BEACONSFIELD

Le présent marché est à Prix **unitaire**. Les quantités indiquées au présent bordereau sont approximatives, la Ville se réserve le droit de les diminuer ou de les augmenter selon ses besoins et d'accorder le contrat en tout ou en partie. Le soumissionnaire doit inclure dans son prix **unitaire** tous les frais, droits de douanes, permis et licences.

Les taxes (TPS et TVQ) sont en sus.

Le calcul du prix total doit se faire comme suit : Quantité x Prix unitaire = Prix total.

Item	Description	Prix total
1.0	Avant-projet (études, analyses et expertises) / Préparation du concept / Réunions de coordination pour l'ensemble du mandat	246 107,00 \$
1.1	Arpentage de site (relevé de site et pose repères)	25 000,00 \$
1.2	Rédaction ou adaptation des termes de référence générale pour l'ensemble des lots de construction (CCAG)	82 035,35 \$
1.3	Ingénierie - intégration des éléments existants (aréna) / Plans et devis préliminaires (50 %)	388 465,45 \$
1.4	Ingénierie - Plans et devis définitifs / Préparation des documents de soumissions des 5 lots de construction (2025 à 2030)	118 955,20 \$
1.5	Architecture - Plans et devis préliminaires 50 %	386 569,25 \$
1.6	Architecture - Plans et devis définitifs des 5 lots de construction (2025 à 2030)	127 150,85 \$
1.7	Support et analyse avec rapport des soumissions	25 905,75 \$
1.8	Approbations des fiches techniques et dessins d'atelier / Documents et plans finaux / Mise en service et mise en marche / (Changements /demandes d'équivalence)	175 000,00 \$
1.9	Accompagnement durant la réalisation	315 000,00 \$
Sous-total :		1 890 188,85 \$
2.0	Banque d'heures pour services additionnels selon les taux émis:	30 000,00 \$
Total :		1 920 188,85 \$
TPS (5 %) :		96 009,44 \$
TVQ (9,975 %) :		191 538,84 \$
*GRAND TOTAL :		2 207 737,13 \$

No d'enregistrement 7642 79345 RT0001

TPS :
No d'enregistrement 1228 4565 66 RS0001

TVO :

Numéro NEQ : 1176494053

Nom de l'entreprise : CBTEC inc.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

08-janv-24
Date

* Les prix soumis doivent inclure tous les permis, frais généraux, frais d'administration, bénéfices marginaux, profits, matériaux et tous les autres frais



BORDEREAU DES PRIX

APPEL D'OFFRES NO 23-SP-184

TITRE : SERVICES PROFESSIONNELS (INGÉNIEURS ET ARCHITECTE) POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF DE BEACONSFIELD

Le présent marché est à Prix **unitaire**. Les quantités indiquées au présent bordereau sont approximatives, la Ville se réserve le droit de les diminuer ou de les augmenter selon ses besoins et d'accorder le contrat en tout ou en partie. Le soumissionnaire doit inclure dans son prix **unitaire** tous les frais, droits de douanes, permis et licences.

Les taxes (TPS et TVQ) sont en sus.

Le calcul du prix total doit se faire comme suit : Quantité x Prix unitaire = Prix total.

Item	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix total
1.0	Avant-projet (études, analyses et expertises) / Préparation du concept / Réunions de coordination pour l'ensemble du mandat	1	forf.	246 107,00 \$	246 107,00 \$
1.1	Arpentage de site (relevé de site et pose repères)	1	forf.	25 000,00 \$	25 000,00 \$
1.2	Rédaction ou adaptation des termes de référence générale pour l'ensemble des lots de construction (CCAG)	1	forf.	82 035,35 \$	82 035,35 \$
1.3	Ingénierie - intégration des éléments existants (aréna) / Plans et devis préliminaires (50 %)	1	forf.	388 465,45 \$	388 465,45 \$
1.4	Ingénierie - Plans et devis définitifs / Préparation des documents de soumissions des 5 lots de construction (2025 à 2030)	1	forf.	118 955,20 \$	118 955,20 \$
1.5	Architecture - Plans et devis préliminaires 50 %	1	forf.	386 569,25 \$	386 569,25 \$
1.6	Architecture - Plans et devis définitifs des 5 lots de construction (2025 à 2030)	1	forf.	127 150,85 \$	127 150,85 \$
1.7	Support et analyse avec rapport des soumissions	1	forf.	25 905,75 \$	25 905,75 \$

1.8	Approbations des notes techniques et dessins d'atelier / Documents et plans finaux / Mise en service et mise en marche / (Changements / demandes d'équivalence)	1	forf.	175 000,00 \$	175 000,00 \$
1.9	Accompagnement durant la réalisation	900	heures	350,00 \$	315 000,00 \$
SOUS-TOTAL : (avant taxes)				1 890 188,85 \$	



BORDEREAU - LISTE DES TAUX

BEACONSFIELD, COLLEGE PROFESSIONNELS (INGÉNIEURS ET ARCHITECTES)
APPEL D'OFFRES NO 23-SP-184
POUR LA
PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, RELATIVE AUX TRAVAUX DE
RÉNOVATION
ET MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF DE BEACONSFIELD

Liste des taux (banque d'heures pour services additionnels)

Description	Taux
Directeur de projet	325,00 \$ / heure
Ingénierie :	/ heure
Ingénieurs responsable de discipline	325 / heure
Ingénieur senior (10 ans et plus)	325 / heure
Ingénieur intermédiaire (6-9 ans)	175 / heure
Ingénieur junior (2-5) ans	140 / heure
Technicien senior (10 ans et plus)	175 / heure
Technicien intermédiaire (6-9 ans)	135 / heure
Technicien junior (0-5 ans)	115 / heure
Dessinateur intermédiaire	125 / heure
Dessinateur (5 ans et plus)	110 / heure
Architecture :	/ heure
Architecte senior (10 ans et plus)	325 / heure
Architecte intermédiaire (6-9 ans)	175 / heure
Architecte junior (5 ans et moins)	140 / heure
Technicien en architecture	175 / heure
Dessinateur (5 ans et plus)	125 / heure
Architecte de paysage	175 / heure
Arpentage :	/ heure
Arpenteur-géomètre (5 ans et plus)	155 / heure
Technicien en arpentage (5 ans et plus)	125 / heure
Clérical	85 / heure

L'ensemble des taux doit inclure tous les montants d'administration et profits (sans les taxes) associés à la réalisation des services additionnels)

Nom du signataire Simon Lacasse, ing., ATD



Signature

08-janv-24
Date